



## Démission en période d'essai fonction territoriale

Par **Emixam**, le **26/09/2011** à **15:04**

Bonjour,

Depuis le 5 Septembre 2011, je suis en contrat au sein d'une Communauté de Communes sous la forme ent tant que contractuel (non titulaire). Dans mon contrat de travail, il est stipulé que ma période d'essai est de 3 mois.

Je souhaite mettre fin à ma période d'essai car je viens d'avoir d'autres propositions plus intéressantes.

Après de nombreuses recherches sur les modalités et conditions de démission dans ce cadre, je souhaite avoir un avis sur la question :

Quel est le délais de préavis et les modalités de démission ?

8 jours pour moins 6 mois de service comme le stipule <http://vosdroits.service-public.fr/F513.xhtml>

48 heures comme le stipule le droit du travail ?

Merci d'avance pour votre aide

Par **P.M.**, le **26/09/2011** à **16:19**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous êtes sous statut de droit public, ce qui semble être la cas, ou sous contrat de droit privé car le Code du Travail ne s'applique que dans cette dernière situation...